

Groupe de travail 1 : Production de l'UE

Project de Compte-rendu

Mardi 22 septembre 2020

10h30-13h30 CET

Réunion Zoom en ligne

Mot de bienvenue du Président, Sean O'Donoghue

Adoption de l'ordre du jour et du compte-rendu de la dernière réunion (01/09/20): adoptés

Cliquer [ici](#) pour accéder à la présentation du Président.

Points d'action de la dernière réunion

- **État d'avancement des décisions prises lors des deux dernières réunions (02/06/20 et 01/09/20)- information**
 - Pandémie du Covid-19:
 - Inclure à l'ordre du jour de la prochaine réunion: Fait
 - Tenter de rédiger un avis à l'attention de la Commission et des États membres: En cours
 - CSTEP:
 - Élaborer un avis sur les données du CSTEP: Fait
 - Obligation de débarquement:
 - Continuer à superviser la mise en œuvre: En cours
 - EUMOFA:
 - Préparer la réaction à la réponse de la Commission: Fait
 - Les membres font des suggestions sur la situation du COVID-19: Fait
 - Normes de commercialisation:
 - Inclure à l'ordre du jour de la prochaine réunion: Fait
 - Inclure dans le programme de travail de l'année 5: Fait
 - EUMOFA:
 - Soumettre le projet de texte au Comité exécutif via procédure écrite: Fait
 - CSTEP:
 - Soumettre le projet de texte au Comité exécutif via procédure ordinaire



Priorités du groupe de travail 1 dans le programme de travail de l'année 5 (2020-2021)

- **Présentation**

Le Président présente les priorités, notamment la stratégie De la ferme à la table, le FEAMP, les normes de commercialisation, la stratégie en faveur de la biodiversité, la pandémie du Covid-19, la collaboration avec le CSTEP, et d'autres. Parmi les autres points figurent un Focus Group sur la gestion du tourteau avec le CCEOS et le CC Mer du Nord, en plus de la supervision de la mise en œuvre de l'obligation de débarquement.

- **Échange de vues**

Pim Visser (VisNed), au sujet des normes de commercialisation, souligne que la Commission va inclure des indicateurs de durabilité, qui pourraient nécessiter une discussion approfondie.

Le Président est d'accord, cela doit faire partie du programme de travail.

Pandémie du Covid-19

- **Échange de vues: impact et mesures**

Le Président exhorte les membres à donner leur avis sur les mesures d'atténuation prises par la Commission et les États membres, et de voir quelles proposition pourrait faire le MAC.

Pim Visser (VisNed) souligne l'importance des produits à base de poisson pour booster le système immunitaire. Avec un système immunitaire fort, la probabilité de contracter le COVID-19 est plus faible. Ils suggèrent de promouvoir la consommation de poisson, plus particulièrement du poisson pêché en Europe. Le MAC devrait recommander à la Commission de lancer une campagne promotionnelle permanente aux niveaux national et international.

Le Président est d'accord avec cette suggestion. Nous avons besoin d'un nouvel élan concerté au sein de l'UE afin d'orchestrer une campagne de grande envergure. Il faut également tenir compte de certaines restrictions en lien avec le FEAMP.

Pim Visser (VisNed) souligne que les mesures de lutte contre le COVID-19 utilisent des fonds existants du FEAMP, ce qui a des répercussions sur le financement des priorités du FEAMP. Il faudrait qu'un financement séparé soit mis en place pour les mesures relatives aux pêcheries.

Le Président espère que le prochain FEAMPA sera doté de fonds pour les situations exceptionnelles, comme la pandémie du Covid-19. Il faut toutefois veiller à ce que les dispositions



ne soient pas trop spécifiques. La flotte a besoin de mesures de soutien pour faire face à la pandémie actuelle.

Maria Luisa Álvarez Blanco (FEDEPESCA) est d'accord, il est important d'entreprendre une campagne de promotion des produits de la mer. Ils sont déçus du fait que les poissonniers aient été exclus des mesures spéciales d'aide de l'UE, malgré qu'il s'agisse d'un secteur essentiel. L'ensemble de la chaîne des produits de la mer a montré l'exemple en garantissant la sécurité alimentaire. Les pêcheries traditionnelles ont réalisé des efforts considérables, en garantissant notamment l'approvisionnement pendant 45 jours sans protection. C'est le format préféré des consommateurs espagnols, mais les mesures d'aide n'en ont pas tenu compte. Des entreprises ont perdu leurs revenus à cause de la fermeture du secteur HORECA. L'Espagne a été l'un des pays les plus durement touchés par la pandémie. Les administrations réagissent tardivement et ne reconnaissent pas les efforts considérables réalisés par les entreprises privées et par les organisations commerciales à but non lucratif. D'énormes efforts ont été réalisés en matière d'information, de communication, de formation, en traduisant plus de 60 mesures législatives dans un langage compréhensible, en mettant en place un bureau d'urgence afin de coordonner le reste de l'approvisionnement.

Le Président suggère que FEDEPESCA rédige un paragraphe sur le rôle du secteur de la distribution, qui sera inclus dans le futur document.

Nicolás Fernandez (OPP72) souligne qu'il est extrêmement important de tenir compte du point de départ et des expériences de chaque secteur de la chaîne d'approvisionnement. A la mi-mars, tous les programmes de travail ont été soudainement chamboulés, tout a été paralysé. Ils sont d'accord avec VisNed et FEDEPESCA sur l'importance de promouvoir les produits de la mer. Bien que l'UE n'ait peut-être pas correctement pris en compte certains secteurs de la chaîne, des mesures très rapides ont été mises en place pour les producteurs, même si les États membres ont été plus lents. Le secteur dépend fortement du secteur HORECA, qui ne s'est pas encore remis de la pandémie. Il y a aussi un véritable problème au niveau des prix. Le secteur a dû se réinventer. L'utilisation d'équipements de protection jetables pose également problème. Les producteurs ont dû travailler avec les poissonniers. Pour pouvoir maintenir les prix, les consommateurs doivent recevoir l'assurance d'un produit de haute qualité. L'OPP72 travaille à la réalisation de vidéos afin de promouvoir l'importance de la consommation de produits de la mer chez les enfants. Ils sont également en train d'élaborer une campagne pour lutter contre l'utilisation d'équipements de protection jetables qui se transforment ensuite en déchets marins. Il est important de continuer à travailler de concert avec les institutions européennes pour affronter la pandémie.

Katrin Poulsen (WWF), concernant la commercialisation des produits de la mer, met en garde par rapport au fait que, d'après le dernier rapport de la FAO « La situation mondiale des pêches et de l'aquaculture », le niveau de pêche a augmenté et le taux de surpêche est considérable. L'UE



est déjà le plus grand marché des produits à base de poisson. L'UE est aussi la première région en taux de consommation par habitant. Ils estiment qu'il serait préférable de chercher à optimiser et valoriser des prises, notamment leur valeur ajoutée, plutôt que de chercher à augmenter la pêche.

Le Président est d'accord avec l'oratrice précédente, mais souligne qu'il y a un problème de prix. Il ne s'agit pas d'augmenter la consommation, mais de mettre fin à une diminution de 30 à 35% des prix. L'UE a réalisé d'énormes progrès dans le domaine des pêcheries durables. La PCP stipule que les segments de flotte doivent correspondre aux ressources disponibles. En cas de diminution permanente des prix, la seule possibilité serait de procéder à des programmes de démantèlement massifs. Il est donc important de voir comment faire revenir le secteur aux niveaux pre-Covid-19.

Vanya Vulperhorst (Oceana) est d'accord avec WWF: les deniers des contribuables doivent être utilisés à bon escient. Ainsi, la commercialisation devrait uniquement se concentrer sur les espèces qui sont au niveau RMD, en évitant ainsi tout impact négatif sur les futures prises et toute possibilité de surpêche. Les mesures d'aide peuvent être l'occasion d'améliorer les pêches européennes, grâce à l'aide offertes aux pêcheurs locaux et à une meilleure traçabilité. Ils mentionnent l'existence de deux documents qui reprennent les recommandations des ONG sur ce point: [Setting the Right Safety Net](#) et [Turning the Tide](#).

Le Président est d'accord avec l'idée d'accroître la valeur ajoutée.

Maria Luisa Álvarez Blanco (FEDEPESCA) souligne qu'il ne s'agit pas seulement d'une diminution des prix. Les coûts ont considérablement augmenté. Le service aux consommateurs à l'extérieur des commerces, en ligne par exemple, signifie qu'il faut deux fois plus de temps pour servir les clients. Il faut transporter les produits jusqu'au domicile du client. Pour des raisons sanitaires, les consommateurs préfèrent payer ultérieurement et via transfert bancaire, au lieu de payer directement en liquide. L'utilisation d'équipements de protection et l'application d'autres mesures protectrices ont aussi un coût.

- **Prochaines étapes**

Le Président propose que le Secrétariat rédige un projet d'avis qui reprendrait une série de recommandations, en incluant les commentaires proposés par les membres. Le Président suggère d'organiser une réunion spéciale du GT1 pour examiner le projet d'avis.

Normes de commercialisation

- **Présentation d'un représentant de la Commission sur la consultation publique de la Commission (second semestre 2020)**



Gerd Heinen (DG MARE) explique que la Commission prévoit de réaliser une analyse d'impact. La Commission est en train de conclure un contrat avec un contractant externe qui épaulera les services de la Commission lors de l'étude d'impact et des activités de consultation organisées au cours des prochains mois. Dans le cadre de cette démarche, le contractant contactera directement le MAC et ses membres. En termes de dates, la consultation publique est prévue pour octobre. La période de consultation durera 14 semaines. Pour la révision des normes de commercialisation, deux grandes options politiques se dégagent: restreindre la révision à l'ajustement technique des marchés existants, ou intégrer de nouveaux éléments qui contribueront à la durabilité. Pour cette seconde option, la principale difficulté sera de définir des critères et des indicateurs pertinents à intégrer aux normes. La Commission organise un groupe d'experts dédié par le biais du CSTEP. Au mois de novembre, le groupe d'expert se réunira pendant une semaine afin d'examiner les critères et les indicateurs pertinents. La DG MARE informera le MAC lorsque la consultation publique sera lancée

- **Futurs travaux: Préparation d'une réponse à la consultation publique**

Le Président aimerait savoir quel sera le canal utilisé par le contractant externe pour contacter le MAC, notamment si le contact se fera via réunion en ligne ou par écrit, et quand.

Gerd Heinen (DG MARE) explique que ces détails ne sont pas encore définis, car ils sont en train de conclure le contrat. En termes d'activités de consultation, au-delà de la consultation ouverte, des consultations plus ciblées seront organisées, le contractant contactera donc le Secrétariat et les présidents du MAC. Ces consultations pourraient aller au-delà de la consultation écrite et se faire notamment sous forme d'entretiens téléphoniques.

Bruno Guillaumie (EMPA), concernant les travaux du groupe d'experts et les critères à analyser, aimerait savoir s'ils incluront les travaux sur l'empreinte environnementale réalisés dans le cadre de la stratégie De la ferme à la table, et comment seront utilisés les indicateurs.

Gerd Heinen (DG MARE) répond que c'est un processus extrêmement complexe. La Commission n'a pas l'ambition d'examiner tous les aspects de la durabilité à travers le prisme des normes de commercialisation. L'objectif est de sélectionner certains critères et indicateurs qui semblent particulièrement pertinents et simples. Le concept de « simplicité » signifie que les indicateurs se basent sur des données qui ne sont pas compliquées et qui sont facilement accessibles. L'objectif n'est pas d'élaborer un système identique aux programmes de certification privés. Les experts examineront la durabilité au sens large, mais la priorité sera donnée au volet environnemental, vu qu'il s'agit d'une initiative prise dans le cadre de la stratégie De la ferme à



la table. La durabilité environnementale peut couvrir de nombreux critères, dont l'empreinte environnementale. Elle sera donc examinée par le groupe d'experts.

Roberto Carlos Alonso (ANFACO-CECOPESCA) exprime son étonnement, en tant que représentant de l'ANFACO et du secteur européen de la transformation, par rapport à la procédure adoptée pour traiter ce dossier. La Commission a rédigé un rapport qui contient des entretiens réalisés auprès de nombreux acteurs et qui a conclu que le cadre des normes de commercialisation fonctionnait correctement. Suite à cette conclusion, la Commission a décidé de rouvrir le dossier dans la stratégie De la ferme à la table. Si la Commission souhaitait de toute façon rouvrir ce dossier, ils se demandent pourquoi avoir utilisé des fonds pour rédiger des rapports. L'industrie de la mise en conserve souhaite que les normes de commercialisation soient maintenues en l'état. La durabilité n'est pas un problème de normes de commercialisation, c'est une question alimentaire. Ils souhaiteraient également savoir comment les experts seront sélectionnés, notamment les experts du secteur de la transformation.

Gerd Heinen (DG MARE) explique que la première partie de la révision porte sur les normes techniques existantes. Dans cette partie, l'évaluation a démontré qu'il y a peu de points à améliorer. Le rapport d'évaluation indique aussi très clairement que le règlement OCM comporte un objectif de durabilité, en particulier pour les normes de commercialisation, qui n'est pas du tout traité. C'est une lacune à laquelle il faut remédier. En termes de méthode, la stratégie De la ferme à la table dispose d'un plan d'action assez large, qui comprend différentes initiatives qui pourraient aussi examiner la question de la durabilité des pêches et de l'aquaculture. Toutefois, il manque un élément dans le cadre des normes de commercialisation pour pouvoir atteindre l'objectif de durabilité prévu dans le règlement OCM. La Commission espère pouvoir s'inspirer des travaux de la PCP et verra comment les insérer dans les normes de commercialisation. Concernant le groupe d'experts, le CSTEP lancera un appel à manifestation d'intérêt.

Pim Visser (VisNed), concernant l'importance donnée à la durabilité dans la stratégie De la ferme à la table, souligne l'importance d'un prix juste pour la production d'aliments. La demande en denrées alimentaires sûres et durables est considérable, mais les consommateurs ne sont pas prêts à payer un prix juste. La Commission devrait examiner le mécanisme de détermination des prix pour les producteurs primaires. Concernant les normes de durabilité, ils appellent à la prudence. MSC avait par exemple mis en place un système de durabilité assez simple, qui s'est transformé en un système extrêmement bureaucratique. Par conséquent, si la Commission souhaite faire progresser la définition d'indicateurs de durabilité, ils doivent être intelligents et simples. L'EAPO souhaite participer à ces discussions.

Vanya Vulperhorst (Oceana) souligne que l'avis du MAC sur l'analyse d'impact initiale du cadre des normes de commercialisation reflétait les différents points de vue des membres. Pour les ONG, il convient d'examiner comment l'UE pourrait utiliser son pouvoir de marché pour garantir



des produits de la mer durables aux consommateurs européens et améliorer la gestion des pêches au niveau mondial.

Statistiques sur la pêche européenne

- **Présentation d'un représentant de la Commission sur la consultation publique de la Commission**

Cliquez [ici](#) pour accéder à la présentation.

Óscar Gómez-Prieto (EuroStat) présente la consultation publique sur les Statistiques de la pêche européenne et son contexte. Une consultation publique est en cours jusqu'au 23 novembre 2020. Le représentant exhorte les membres à répondre à la consultation et à la faire circuler.

- **Échange de vues**

Le Président encourage les membres actifs à remplir le questionnaire. Le Président demande également aux membres s'ils jugeraient utile que le MAC remplisse un questionnaire, en ajoutant que les réponses individuelles seraient plus utiles.

Bruno Guillaumie (EMPA) répond qu'il serait plus adéquat que le MAC ne participe pas. Le CCA a tenté de rédiger une réponse, mais c'est assez difficile et la recherche d'un consensus prend énormément de temps. Concernant l'option 4 présentée dans le cadre de la consultation, il aimerait savoir si c'est réellement faisable, vu qu'il s'agit d'un sujet complexe et que le cadre serait différent pour les produits aquacoles, raison pour laquelle les données existantes ne sont pas satisfaisantes.

Óscar Gómez-Prieto (EuroStat) répond que les services de la Commission avaient posé la même question, raison pour laquelle ils avaient besoin de contributions. Les sources de données relatives aux produits de la pêche et de l'aquaculture sont complètement différentes, mais le marché exige que les produits soient associés. Par conséquent, les cadres doivent être différents, et les produits doivent être associés.

Le Président propose que le Secrétariat envoie le lien vers la consultation publique et demande aux membres d'y répondre individuellement, mais le MAC ne va pas tenter de rédiger une réponse collective.

Gestion du tourteau

- **Présentation de Norah Parke, présidente de l'ancien Focus Group du CCEOS sur le tourteau**



Le Président explique que le CCEOS et le CC Mer du Nord ont travaillé sur la problématique de la gestion du tourteau. Le CCEOS a contacté le MAC afin qu'ils puissent travailler ensemble sur les questions de commercialisation du tourteau à travers un Focus Group.

Nora Parke, présidente de l'ancien Focus Group du CCEOS sur le tourteau, explique que les travaux du Focus Group du CCEOS sur le tourteau viennent de prendre fin. Il est apparu évident que le marché joue un rôle essentiel dans la gestion de la pêche au tourteau. Concernant l'historique, il y a dix ans, la demande en tourteau diminuait rapidement, le prix s'effondrait, alors que le prix du carburant augmentait. Lors d'une réunion de KFO, les membres ont suggéré de contacter les pêcheurs de la côte écossaise. Ce fut le premier pas vers une gestion améliorée, qui a permis d'établir une relation forte avec les partenaires. Ils ont ensuite analysé la possibilité d'obtenir des fonds afin d'examiner certaines problématiques. Un projet INTERREG Zone Atlantique très complet a vu le jour. Le projet comptait 16 partenaires issus des trois pays producteurs: Irlande, Royaume-Uni et France, ainsi que des pays de commercialisation: l'Espagne et le Portugal. Le projet a procédé à une évaluation complète du stock et de sa gestion, y compris la gestion des déchets. Le projet a également analysé la structure existante du marché, les nouveaux marchés potentiels et procédé à une analyse économique du secteur.

Le projet n'a pas réussi à aligner les mesures des trois pays producteurs. La France était dotée d'un système strict de licences le long de la côte. A l'époque, la France et le Royaume-Uni n'avaient pas réussi à adopter la même approche, mais les deux pays travaillent dans cette direction. Vu qu'à la fin du projet, aucun élément de conclusion ne se dégagait en matière de gestion, les membres ont décidé de créer le Focus Group. Le contexte global des pêcheries au tourteau était également en pleine évolution. S'agissant d'une pêcherie à la fois côtière et de haute mer, les tailles des navires étaient assez différentes. Pour ce qui est des débouchés du marché, il y avait le crabe vivant, à plus forte valeur ajoutée, plus sensible aux changements, en plus d'être saisonnier, et le crabe transformé. Pour l'instant, les prix ont baissé de 50% par rapport au début de l'année, des mesures urgents sont donc nécessaires.

Au fur et à mesure que le Focus Group d'origine avançait, le secteur changeait considérablement. La priorité est restée la Manche, mais les plus grands navires ont commencé à se déplacer à cause de la limite du nombre de jours en mer et ont déplacé leurs opérations vers la Mer du Nord. Le FG du CCEOS s'est également adapté avec le temps. Le FG a identifié de nouveaux facteurs qui influençaient les pêcheries: le prix et la demande, mais aussi une augmentation des efforts réalisés par le navire et les nouveaux arrivants. Certains craignaient que les nouvelles activités soient dues à l'obligation de débarquement. Le FG a analysé les nouveaux facteurs, comme la certification et les projets d'amélioration des pêches. Des progrès ont également été réalisés dans le domaine de la collecte des données. L'avis scientifique devrait tenir compte des différences entre les zones de pêche, tout en offrant plus de certitude au secteur.



Les conclusions du FG du CCEOS étaient que des changements extraordinaires étaient en train de se produire, dont le Brexit et la pandémie du Covid-19, ce qui générerait une grande incertitude. Bon nombre d'incertitudes étaient aussi associées au marché chinois, le principal consommateur, qui applique des législations différentes pour ce qui est des métaux lourds, notamment les niveaux de cadmium. Les niveaux de cadmium sont exactement les mêmes, mais le niveau d'acceptation est différent, en raison de la méthode de calcul utilisée pour la chair du crabe. Il semblerait que le gouvernement chinois ait prévu une consultation publique sur les niveaux d'acceptation du cadmium dans le tourteau. Si la consultation publique est lancée, le CCEOS espère que le MAC les aidera à élaborer un dossier solide afin d'augmenter les limites et d'ouvrir ainsi les marchés.

Les segments individuels de pêche au tourteau ne peuvent pas être abordés séparément. Des mesures de gestion sont nécessaires pour traiter les problèmes actuels. Il faut prévoir des stratégies afin de protéger les parties prenantes lorsque le secteur doit faire face à des imprévus. L'avis envoyé à la DG MARE concernait la mise en place d'un FG composé de membres du CCEOS, du CC Mer du Nord et du MAC. Il existe des termes de référence qui seront envoyés au Secrétariat du MAC. Mme. Parke invite les membres à exprimer leur intérêt à rejoindre le Focus Group afin de pouvoir organiser une première réunion dans les semaines à venir.

- **Marche à suivre: possibilité d'un Focus Group avec le CCEOS et le CC Mer du Nord**

Le Président estime que, vu la gestion actuelle de cette ressource, le principal problème est la commercialisation. Le Président propose de soumettre cette problématique au Comité exécutif, afin de constituer un Focus Group avec le CCEOS et le CC Mer du Nord. Le Président propose que le FG soit établi sous le Groupe de travail 1. Le MAC devra évaluer le projet de Termes de référence préparé par le CCEOS, afin de voir si des amendements sont nécessaires.

FEAMPA

- **Résumé des principales recommandations du MAC**

Le Président passe en revue certaines des principales recommandations du MAC reprises dans l'avis du MAC sur la proposition du FEAMP (2019). En règle générale, les recommandations ont été intégrées par le Parlement européen, à l'exception du financement obligatoire des PPC.

- **Présentation de l'eurodéputé Gabriel Mato, rapporteur de la Commission PECH du PE**

L'eurodéputé Gabriel Mato, rapporteur de la Commission PECH du PE, explique que son équipe a tenté d'intégrer toutes les suggestions du MAC. Pour ce qui est du passage du « FEAMP » au « FEAMPA », M. Mato souligne l'importance de l'aquaculture, secteur dans lequel il faut investir. Un défi se pose pour l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement des produits de la mer: la durabilité. Il convient de trouver un équilibre entre les trois piliers de la durabilité. Les mers



devraient regorger de poisson, mais aussi de navires et de secteurs y travaillant. Autre défi: le renouvellement générationnel. La situation actuelle est préoccupante à plusieurs égards. Certains navires sont anciens, parfois même dangereux, équipés de moteurs polluants, doté d'un espace réduit, alors que l'on demande en même temps au secteur de devenir plus vert, conformément aux accords de Paris. On demande également au secteur d'améliorer les conditions de travail et de contribuer à la biodiversité. Le secteur doit respecter de nombreuses obligations, comme l'obligation de débarquement, les objectifs de RMD et les mesures techniques, alors que l'aide nécessaire n'est pas fournie. Il est nécessaire d'augmenter les fonds, et c'est ce que le Parlement a demandé. '

Le FEAMP a besoin d'un accord ambitieux afin de pêcher mieux, pas plus. Le secteur devrait pouvoir investir dans de meilleures conditions, une meilleure sécurité, plus de bien-être, des moteurs plus verts, et le renouvellement générationnel, tout en évitant la surcapacité et la surpêche. Il faudrait moins de bureaucratie pour accéder aux fonds, sans pour autant mettre en péril la transparence et la responsabilité. Lors des négociations, les institutions européennes se sont mises d'accord sur ces objectifs, mais leurs approches sont légèrement différentes. La Commission a une approche plus prudente, notamment sur le tonnage brut des navires. M. Mato ne souhaite pas augmenter la capacité de pêche, sinon améliorer les conditions de travail. Il ne faut pas augmenter la bureaucratie pour les États membres. Le Parlement veut de la transparence, du contrôle et de la responsabilité. Il faudrait par exemple pouvoir vérifier les moteurs. Les administrations publiques devraient fournir des rapports détaillés sur l'utilisation de ces fonds, tout en évitant trop de bureaucratie. Grâce à des avancées positives, les colégislateurs ont réussi à se mettre d'accord sur un cadre FEAMP simplifié, qui tient également compte des plus petits opérateurs et de la modernisation potentielle de la flotte, qui sera un sujet de discussion lors des réunions du trilogue de septembre. Les réunions d'octobre se concentreront sur l'aquaculture et les mesures de commercialisation. En général, le Commissaire et le président de la Commission PECH sont tous les deux présents. Les colégislateurs ont travaillé de concert pour faire face à la pandémie du Covid-19, notamment pour maintenir les mesures d'aide en 2021.

La simplification fait partie des principaux problèmes identifiés par le MAC. Il est parfois difficile d'utiliser les fonds à cause de l'excès de bureaucratie et l'interprétation des textes. Le principe du nouveau fond, « si ce n'est pas explicitement interdit, c'est autorisé », octroie une plus grande flexibilité aux États membres et moins de bureaucratie pour tout le monde. Le Conseil est favorable à la diminution de la bureaucratie pour les opérateurs, mais hésite encore à simplifier les mécanismes de paiement, vu qu'il s'agit d'une compétence nationale. Le rapporteur est confiant, un compromis sera trouvé, qui sera avantageux pour les petits opérateurs. Le FEAMPA devrait être plus holistique: il soutiendra tous les segments de la chaîne des produits de la mer, tout en apportant une attention particulière aux opérateurs à petite échelle. Le Parlement a exhorté le Conseil à tenir compte des besoins spécifiques des pêcheries côtières à petite échelle. Dans le futur fond, l'aquaculture devrait bénéficier de subsides et d'instruments financiers visant à soutenir le développement du secteur, étant donné que le marché européen dépend toujours



des importations. Le secteur de la transformation devrait pouvoir recevoir un soutien financier, même si la Commission est contre.

M. Mato présente brièvement les différentes mesures de commercialisation. Sur l'aide au stockage, le Parlement souhaite maintenir ces mesures, bien que les deux autres institutions ne soient pas d'accord. La pandémie du Covid-19 a montré l'importance d'une telle mesure. Cela devrait au moins être autorisé en cas de perturbation du marché. Concernant les PPC, le Parlement a modifié le langage utilisé, en passant de « devrait » à « pourrait » soutenir les PPC. Cela consacre le principe selon lequel « si ce n'est pas explicitement interdit, c'est autorisé ». Il n'est pas possible d'obliger les États membres à soutenir les PPC. Sur les solutions régionales, le Parlement y est favorable. Au-delà d'un plan national, les États membres devraient pouvoir élaborer des plans régionaux. La dernière révision de la PCP contenait une composante régionale, le FEAMP pourrait donc suivre la même logique. La Commission et le Conseil ne semblent pas favorables à ce changement, étant préoccupés par le fardeau administratif qu'il pourrait induire. Le Parlement va continuer à plaider en faveur de cette approche.

Plus de 40 réunions bilatérales ont été organisées pour tenter de faire converger les opinions sur le FEAMP. M. Mato exprime son étonnement par rapport aux derniers commentaires du ministre allemand des pêches, annonçant que la présidence allemande ne serait pas en mesure de clôturer le dossier FEAMP. Le rapporteur est convaincu qu'il sera possible de conclure ce dossier. Les différentes parties partagent le même objectif final. Certaines positions soulèvent encore des doutes. Le Parlement veut une meilleure pêche, pas plus de pêche. Le rapporteur exprime sa disposition à échanger avec le MAC.

- **Échange de vues sur les dernières évolutions de la proposition 2021-2027**

Le Président attire l'attention des membres sur l'avis commun déjà adopté par le MAC et les exhorte à concentrer leurs échanges sur les sujets qui relèvent des compétences du MAC. Le Président reconnaît le travail réalisé par le Parlement et le fait qu'il ait pris en compte une grande partie des recommandations du MAC.

Maria Luisa Álvarez Blanco (FEDEPESCA) souligne l'importance d'une perspective globale qui tiendrait compte de la totalité de la chaîne d'approvisionnement en produits de la mer, y compris le secteur du détail. Le FEAMP devrait soutenir la formation et la qualification du secteur, pour permettre au marché de fonctionner mieux et de façon plus durable. Il faudrait garantir le renouvellement des générations. En Espagne, l'emploi a diminué de 23%, car le secteur n'est plus attrayant. Lorsque les producteurs deviennent des agents de commercialisation, il est important qu'ils respectent aussi la législation applicable au détail. Le secteur du détail a par exemple été exclu des mesures d'aide au Covid-19, malgré les efforts réalisés pour maintenir l'approvisionnement, notamment la mise en place de livraisons à domicile.



Bruno Guillaumie (EMPA), sur les points de discussion relatifs à l'aquaculture, notamment les subventions et les instruments financiers, aimerait savoir quel était le calendrier pour traiter ces questions. Les opérateurs élaborent des plans nationaux pour les subventions et les investissements, qui changeront considérablement en fonction des résultats des négociations du trilogue. Ils attirent aussi l'attention de l'eurodéputé sur les discussions portant sur les connaissances du marché et les PPC.

Jean-Marie Robert (Les Pêcheurs de Bretagne), concernant l'article 24 sur le financement des PPC, souligne l'importance capitale de cet outil, qui est la pierre angulaire du marché. Ils comprennent la raison et les objectifs de simplification. Néanmoins, si le financement n'est pas obligatoire, certains États membres ne vont pas inclure le financement des PPC, ce qui provoquera des inégalités au sein de l'UE. C'est pourquoi ils insistent sur l'importance du caractère obligatoire de cet outil.

L'eurodéputé Gabriel Mato, rapporteur de la Commission PECH du PE, est d'accord avec FEDEPESCA. La commercialisation fait à présent partie des quatre priorités convenues et l'article 24 couvre la commercialisation. Concernant la question posée par l'EMPA, M. Mato insiste sur le fait que rien n'est conclu, jusqu'à ce que tout soit terminé. Il n'est donc pas possible de donner des dates précises. Des réunions de trilogue sont prévues tous les mois. De nombreuses réunions techniques ont lieu entre chaque réunion formelle du trilogue. Les États membres ont déjà une idée de l'architecture des plans nationaux. Concernant le commentaire des Pêcheurs de Bretagne, M. Mato explique qu'il sera déjà difficile d'inclure « pourrait ». Il n'est pas possible de rendre le financement obligatoire. Chaque État membre va devoir gérer son secteur.

Nicolás Fernández (OPP72) souligne l'importance des PPC pour mettre en œuvre la PCP. Ce serait une erreur que de laisser les États membres décider.

Roberto Carlos Alonso (ANFACO-CECOPESCA) souligne l'importance du soutien au secteur de la transformation. Les PME ont besoin de ce soutien pour continuer à innover. Ils demandent à M. Mato de fournir plus d'informations sur la prochaine réunion du trilogue. Pour ce qui est de l'innovation, ils soulignent que le secteur a besoin d'innover et que le futur fonds devrait lui en donner les moyens. Concernant le nouveau principe, ils le soutiennent pleinement, ce demandant néanmoins si les États membres individuels seraient amenés à s'entretenir de leurs plans avec la Commission.

Katrin Poulsen (WWF) regrette que le Parlement et le Conseil prévoient de réintroduire certains types de subventions néfastes, vu qu'elles vont à l'encontre de la PCP et des ODD. Ils ne pensent pas que les garde-fous proposés soient suffisants ou efficaces pour prévenir ou contrôler une augmentation de la capacité de la flotte, surtout pour la première acquisition de navires, les mesures de modernisation et les remplacements de moteurs. Cela pourrait entraîner un plus grand risque en matière de capacité et d'effort, qui entraînerait une surpêche. Une telle décision



aurait également des répercussions au niveau mondial, y compris aux négociations de l'OMC sur les subventions à la pêche. Cela va à l'encontre des ODD.

Le Président explique que le MAC n'a pas traité la question des subventions à la pêche car cela relève des compétences d'un autre CC.

Daniel Voces (Europêche) accueille favorablement l'approche équilibrée de M. Mato par rapport à la gestion des pêches. La communication de la Commission sur le statut des stocks a montré que les efforts de pêche ont diminué. La mise en place de pêcheries durables a progressé. Année après année, le nombre de navires de pêche et de pêcheurs diminue. La main d'œuvre et les navires vieillissent. Il est primordial de soutenir l'innovation pour les navires de pêche, afin de rendre le secteur plus attrayant et de garantir un renouvellement générationnel. La pandémie du Covid-19 a montré que certaines mesures restent primordiales, comme l'aide au stockage. Ils aimeraient savoir comment fonctionnera le paquet de relance dans le cadre du nouveau FEAMP.

L'eurodéputé Mato, rapporteur de la Commission PECH du PE, souligne que personne ne souhaite de surcapacité, ni de surpêche. Les échanges ne devraient pas uniquement porter sur le nombre de tonnes physiques, mais aussi sur les tonnes sociales. M. Mato n'est pas d'accord avec le principe des subventions néfastes. Le fait que quelqu'un puisse les utiliser de façon négative ne signifie pas pour autant qu'il faille les abolir. Il est important de soutenir le développement du secteur et le renouvellement générationnel. Il y a moins de navires et moins de pêcheurs dans le secteur, mais de bonnes nouvelles du côté du statut des stocks. Un équilibre est nécessaire entre les trois piliers de la durabilité. Le rapporteur est d'accord avec l'OPP72, à savoir que les PPC sont primordiaux, l'objectif est donc de travailler dans cette direction. Concernant les questions d'ANFACO-CECOPESCA, l'eurodéputé explique que la réunion du 24 septembre sera une réunion formelle du trilogue. Le nouveau FEAMP couvre l'aide à l'innovation, y compris la promotion des compétences, des connaissances et le renforcement des capacités. Les plans nationaux doivent être suffisamment flexibles. Il y aura toujours des soucis d'interprétation, mais le nouveau principe devrait faciliter les mesures. M. Mato espère que le nouveau fond sera plus accessible aux opérateurs.

- **Prochaines étapes**

Le Président remercie M. Mato d'avoir tenu compte des recommandations du MAC et exprime son souhait de poursuivre le dialogue. Le Président propose que le MAC continue à surveiller les évolutions du FEAMPA.

DIVERS

Aucun.



Résumé des points d'action

- **Résumé des principales recommandations du MAC**
 - Pandémie du Covid-19:
 - Le Secrétariat va rédiger un premier projet de document
 - Une réunion spéciale dédiée à l'examen du projet sera organisée en novembre
 - Normes de commercialisation:
 - Suivre l'évolution de la consultation publique et des consultations ciblées de la Commission européenne, tout en tenant compte des possibles avancées du côté des critères et des indicateurs de durabilité.
 - Statistiques sur la pêche européenne:
 - Le Secrétariat fera circuler la consultation publique, afin que les membres puissent soumettre leurs contributions individuelles
 - Gestion du tourteau
 - Proposition de création d'un Focus Group conjoint MAC-CCEOS-CC Mer du Nord que le Président soumettra au Comité exécutif
 - Le Secrétariat fera circuler le projet de Termes de référence rédigé par le CCEOS, afin de procéder à d'éventuels amendements.
 - FEAMPA:
 - Continuer à surveiller les avancées législatives



Liste des présents

Représentant	Organisation
Andreas Lazar	Commission européenne
Angeles Longa	EMPA
Annelie Rosell	Swedish Pelagic Federation PO
Bruno Guillaumie	EMPA
Catherine Pons	FEAP
Christine Absil	Good Fish Foundation
Cristina Fernández (observatrice)	Royaume-Uni (Seafish)
Daniel Voces	Europêche
Daniel Weber	European Fishmeal
Emiel Brouckaert	AEOP
Eurodéputé Gabriel Mato	Parlement européen
Gaël Lavalie	Les Pêcheurs de Bretagne
Gerd Heinen	Commission européenne
Guillaume Carruel	AEOP
Guus Pastoor	Visfederatie
Haydeé Fernández	Conxemar
Jean-Marie Robert	Les Pêcheurs de Bretagne
Jens Mathiesen	Danish Seafood Association
José Carlos Escalera	Federación de Cofradías de Pescadores de Cadiz (FECOPESCA)
José Basilio Otero Rodríguez	Federación de Cofradías de Pescadores de Cadiz (FECOPESCA)
Katarina Sipic	AIPCE-CEP
Katrin Poulsen	WWF
Konstantinos Kalamantis	Parlement européen
Laurène Jolly	Commission européenne
María Luisa Álvarez Blanco	FEDEPESCA



Représentant	Organisation
Massimo Bellavista	COPA COGECA
Matthias Keller	Bundesverband der deutschen Fischindustrie und des Fischgrosshandels e.V.
Mike Turenhout	Visfederatie
Nicolás Fernandez Muñoz	OPP72
Norah Parke	CCEOS
Patrick Murphy	IS&WFPO
Pedro Luis Casado López	OPP80
Pedro Reis Santos	Conseil consultatif pour les marchés (MAC)
Pim Visser	VisNed
Purificación del C. Fernández Alvarez	OPPC-3
Roberto Carlos Alonso	ANFACO-CECOPECA
Rosalie Tukker	Europêche
Sean O'Donoghue (Président)	Killybegs Fishermen's Organisation Ltd
Sergio López Garcia	OPP LUGO
Stavroula Kremmydiotou	Conseil consultatif pour les marchés (MAC)
Vanya Vulperhorst	Oceana

